

QUALI'PV

Module Intégration au bâti

Installer du photovoltaïque demande clairement une double aptitude : l'une pour la partie électrique et le raccordement au réseau et l'autre pour l'intégration des panneaux PV au bâti. L'appellation fait donc référence à 2 compétences qui peuvent être acquises séparément ou ensemble en fonction des qualifications de l'entreprise.

ATTENTION : Pour installer un générateur photovoltaïque, une entreprise ne possédant que "Quali'PV module Bat" s'engage à faire appel à une entreprise "Quali'PV module Elec" pour la partie électrique de l'installation.

La CAPEB souhaite organiser une formation QUALI'PV Module d'intégration au bâti

Durée : 2 jours (1 jour à Agen + 1 jour sur site du formateur)

Objectifs :

- Présentation de Quali'PV et de Quali'EnR
- Le marché photovoltaïque
- Le gisement solaire
- Composants et systèmes photovoltaïques
- Protection des personnes & des biens
- Implantation du photovoltaïque au bâti
- Procédure d'installation des systèmes PVR



INSCRIVEZ-VOUS VITE !!!



COUPON REPOSE A RETOURNER A LA CAPEB 47

22A rue Roland Goumy – 47000 AGEN

Fax : 05.53.68.23.50 – Mail : capeb47.christelle@orange.fr

Nom du chef d'entreprise : Raison sociale :

Adresse :

Téléphone : Adresse mail :

| NOM - PRENOM | FORMATION | CHEF ENTREPRISE (1) | GERANT SALARIE (1) | SALARIE (1) | CONJOINT (1) |
|--------------|---------------------|---------------------------|-----------------------|-------------|-----------------|
| | QUALI'PV Module BAT | | | | |
| | QUALI'PV Module BAT | | | | |
| | QUALI'PV Module BAT | | | | |

(1) Cocher la case correspondante